Concours BD

« Souvenirs de libérations » 2014-2015

Règlement







1/ Objet du concours

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg) propose aux jeunes collégiens et lycéens de participer à un concours de bande-dessinée sur une année scolaire. Par le biais d'un vecteur original et populaire qu'est le dessin, par la construction d'une réflexion scénarisée, d'un message à faire passer et par l'élaboration rigoureuse d'une bande-dessinée, le concours BD de l'Onacvg plonge les collégiens et lycéens dans un travail de mémoire qui à la fois les dépasse et leur est personnel. A chaque édition, la guerre est le *décor* et le *contexte* d'une histoire invitant l'auteur à réfléchir sur un thème relatif aux souvenirs de combattants ordinaires, anonymes. L'histoire peut se dérouler aussi bien pendant la guerre qu'après la guerre (à court, moyen ou long terme). Ce peut être un événement, une rencontre, un sentiment (amitié, peur, courage), un traumatisme, etc. A partir de là, les participants sont libres de réaliser l'histoire de leur choix.

Le sens du concours n'est pas tant de dessiner la guerre que de dessiner *sur* la guerre. Le thème de cette première édition nationale est « **Souvenirs de libérations** » : libération des camps, libération des territoires – qu'on se souvienne de l'effervescence dans les villes et villages de France le jour de leur libération ! –, souvenirs des combats de libérations, ceux des débarquements comme ceux des maquis... les angles sont nombreux.

2/ Modalités de participation

Il existe deux niveaux : collège et lycée. Et pour chaque niveau, il y a **deux catégories**. La catégorie *Candidat Libre* : de jeunes auteurs présentent une BD qu'ils ont élaborée sur leur temps libre, avec leur dessin, leur histoire et leur choix de l'Histoire. Ce peut être un jeune seul ou un groupe de deux ou trois jeunes (l'un étant dessinateur, l'autre scénariste) qui s'associent pour faire leur BD.

La catégorie *Par Classe* : des enseignants – de diverses disciplines, et des documentalistes – qui doivent motiver une classe sur un projet pédagogique, à savoir la réalisation d'une BD « historique » durant les heures de cours. Une classe ne peut être l'auteur que d'une BD.

Il y a donc quatre catégories : candidat libre collégien, candidat libre lycéen, classe collège, classe lycée.

L'inscription est gratuite et simple : il faut être collégien ou lycéen ; fournir les justificatifs de scolarité, de carte d'identité et ses coordonnées ; déclarer son inscription dans une lettre manuscrite datée et signée comme suit ¹ :

<u>Si inscription en catégorie Candidat Libre</u>: « Je soussigné (NOM, Prénom) déclare participer au concours BD de l'Onacvg 2014-2015 dont le thème s'intitule "Souvenirs de libérations". J'affirme sur l'honneur être l'auteur(e) de l'œuvre que je présente. Je cède mes droits à titre non exclusif aux fins de publication à l'Onacvg ».

<u>Si inscription en catégorie Par Classe</u>, c'est l'enseignant qui remplit comme suit : « Je soussigné (NOM, Prénom) déclare participer avec mes élèves au concours BD de l'Onacvg 2014-2015 dont le thème s'intitule "Souvenirs de libérations". La classe (*intitulé et établissement*) affirme sur l'honneur être l'auteur(e) de l'œuvre qu'elle présente. Elle cède ses droits à titre non exclusif aux fins de publication à l'Onacvg ».

¹ En attente du document PDF téléchargeable à partir d'octobre/novembre 2014 sur le site de l'ONACVG.

3/ Forme attendue des travaux transmis

Les participants doivent rendre une BD inédite comprenant 1 à 3 planches. Un participant ne peut présenter qu'une BD. Il n'y a pas de format obligatoire, ils sont libres de rendre une BD en format A2, A3, A4, A5... Toutes les techniques de dessin sont autorisées (crayon, fusain, feutre, aquarelle, peinture, tablette graphique), en noir et blanc ou couleurs.

4/ Critères de sélection

Après la clôture des inscriptions, le 30 mars 2015, un jury se réunira au cours du mois d'avril dans chaque région afin d'établir le classement régional pour les quatre catégories du concours. Chaque bande-dessinée sera appréciée par les membres du jury selon deux éléments essentiels et complémentaires. D'une part, le « travail de mémoire » réalisé par chaque participant ; d'autre part, le jury accordera une grande importance à trois caractéristiques : le respect de la véracité historique, le dessin (mise en page, graphisme, narration) et l'originalité de l'œuvre présentée... c'est-à-dire l'idée originale autant que la spontanéité et l'émotion qui s'en dégagent.

L'œuvre présentée doit être originale, inédite et n'avoir bénéficié d'aucune récompense antérieure. Toute œuvre appelant explicitement ou implicitement à la haine raciale, faisant l'apologie de la haine, de la violence et de la mort, tenant un discours négationniste ou ouvertement antimilitariste, sera écartée du concours.

5/ Organisation du prix régional et du prix national

Prix régional

Après établissement du classement régional du concours, chaque Mission Interdépartementale Mémoire et Communication (MIMC) doit :

- faire remonter à la Direction Générale de l'Onacvg, pour le 30 avril 2015 au plus tard, les BD lauréates de sa région (à savoir les lauréats des quatre catégories du concours).
- informer l'ensemble des participants des résultats régionaux du concours.
- organiser une cérémonie de remise des prix régionale avant la fin du mois de mai 2015.

❖ Prix national

Aux termes des jurys régionaux, un jury national réuni à la Direction Générale se tiendra au cours du mois de mai dans le but de désigner le lauréat national de chaque catégorie du concours. Ce jury sera présidé par la Directrice générale de l'Onacvg. Le président a voix prépondérante ; les autres membres du jury ayant une voix de même valeur. Aucune décision du jury ne peut donner lieu à un quelconque recours.

6/ Calendrier du concours

Le concours débute courant septembre 2014. Au 30 mars 2015, les inscriptions sont closes et les BD doivent être rendues. Dans chaque région, un jury se réunit en avril et, en avril/mai 2015, ont lieu partout en France les cérémonies de remise des prix régionales. Les lauréats régionaux de chaque catégorie seront retenus pour remporter le prix national qui sera remis en juin 2015.